Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260626-20260623_109-DE

VILLE DE PONT-L'ABBÉ

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 23 Juin 2026

Délibération n°2026-109	Classification
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CAF DU FINISTÈRE	7.5 Subventions

L'an deux mille vingt six, le vingt trois juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix sept juin deux mille vingt six par voie électronique, conformément au règlement intérieur du Conseil et en vertu des articles L 2121-10 et L 2121-12-1 du CGCT, s'est réuni, au Patronage Laïque, Rue Jules Ferry, à Pont l'Abbé.

Présidence : Stéphane LE DOARÉ
Secrétaire : Valérie DRÉAU
Rapporteur : Marie-Pierre LAGADIC

Nombre de Conseillers en exercice (liste en annexe) : 29
Nombre de Conseillers présents (liste en annexe) : 24
Nombre de Votants (liste en annexe) : 29

EXPOSE :

Considérant la participation de la Caf du Finistère au financement d'équipement ou de travaux pour les structures extra scolaires et périscolaires et la sollicitation de la commune pour des subventions pour :

- **AIDE A L'INVESTISSEMENT - ACQUISITION D'UNE STRUCTURE DE JEUX EXTÉRIEURE A L'ECOLE DE LAMBOUR**

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants de 3 à 6 ans, la commune va installer une nouvelle structure de jeux dans la cour de l'école de Lambour. Cet équipement permettra de favoriser le développement moteur, l'autonomie et la socialisation des enfants tout en enrichissant les activités proposées durant les temps périscolaires.
L'accueil périscolaire de Lambour est assuré chaque jour scolaire de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 19h00, soit 3h45 par jour. Il représente environ 530 heures de fonctionnement par an et 25 % de l'ensemble des temps périscolaires organisés par la commune (hors mercredis). Sur une journée d'école, ces temps d'accueil correspondent à 33 % du temps d'occupation quotidien des locaux scolaires.
Pour une structure dont le coût est de 14 973,46 euros TTC, la subvention sollicitée est de 4 556,28 euros.

- **AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES 2 SALLES DU CENTRE DE LOISIRS POUR L'ACCUEIL DES 7-8 ANS ET DES 9-12 ANS**

Le coût total de l'opération est estimé à 38 000 € TTC.
En cas d'accord, celle-ci pourrait financer jusqu'à 19 000 €, soit 50 % du montant du projet.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ,

- **APPROUVE** la demande de subvention auprès de la CAF du Finistère pour les deux dossiers cités ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260626-20260623_109-DE

- **AUTORISE** le dépôt d'une demande de subvention auprès de la CAF du Finistère pour les deux dossiers cités ci-dessus.

Fait à Pont l'Abbé le 24 Juin 2026.

Délibération certifiée exécutoire par LE MAIRE,



Voies et délais de recours : En application des articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES (Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex) qui devra, sous peine de forclusion, être enregistrée au greffe de cette juridiction dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il est également possible de présenter, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès de l'autorité municipale : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article L.231-4 du code des relations entre l'administration et le public, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet *« lorsque la demande présente le caractère d'une réclamation ou d'un recours administratif »*.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260626-20260623_109-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Juin 2026

NOMS - Prénoms	PRESENT	ABSENT EXCUSÉ	PROCURATION
LE DOARÉ Stéphane	X		
MOTREFF Laurent	X		
DRÉAU Valérie	X		
HIRIART Yann	X		
LAGADIC Marie-Pierre	X		
DURAND David	X		
GUEGUEN Viviane	X		
TANGUY Jacques		X	A donné procuration à Annie BRAULT
FOLGOAS Victoire	X		
LE FLOC'H Bernard	X		
BRAULT Annie	X		
ROZEN Adèle	X		
TINCQ Alain	X		
RICHARD Jean-Luc	X		
DEFACQ Marc	X		
GOYAT Ségolène	X		
LECOMTE Gaëtan	X		
COSSEC Sophie		X	A donné procuration à Marie-Pierre LAGADIC
LE BEC Anthony	X		
LE GOFF Aurélie		X	A donné procuration à Laurent MOTREFF
MARC Hélène	X		
ROBERDEL Alosia	X		
FURIC Jean-Baptiste		X	A donné procuration à Ségolène GOYAT
DURAND Lou		X	A donné procuration à Alosia ROBERDEL
COOPER Laurent	X		
CANEVET Yves	X		
GALIANA Olivier	X		
RIBEIRO Christel	X		
DE RECHNIEWSKI Pauline	X		

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 24
Nombre de Pouvoirs : 5

Étaient également présents :
Sandrine Gentric, Directrice Générale des Services
Aurélie Larnicol, assistante de direction